Code vestimentaire

Les élèves de l'École Ste-Claire Brossard doivent porter des vêtements propres qui reflètent leur sentiment d'appartenance et de respect envers leur école et les personnes qu'ils côtoient.

À cet égard, les éléments vestimentaires suivants sont jugés inadéquats et sont donc interdits à l'École Ste-Claire Brossard :

- Chandail arborant des slogans agressifs, racistes, sexistes et vulgaires;
- Chandail trop court, dévoilant le nombril ou avec décolleté trop prononcé (les vêtements du haut et du bas se superposent);
- Blouse transparente;
- Bustier dévoilant complètement ou partiellement les épaules et le dos (bretelles style cordons);
- Pantalon trop ample, qui se retrouve sous la taille ou pantalon trop long, nuisant aux déplacements;
- Short ou jupe trop courte : doivent couvrir la mi-cuisse;
- Le port de casquette, chapeau, capuchon n'est permis qu'à l'extérieur;
- Les vêtements doivent être appropriées à la température et/ou à l'activité (sandales qui s'attachent à l'arrière, bottes, pantalons de neige);



Thermomètre vestimentaire

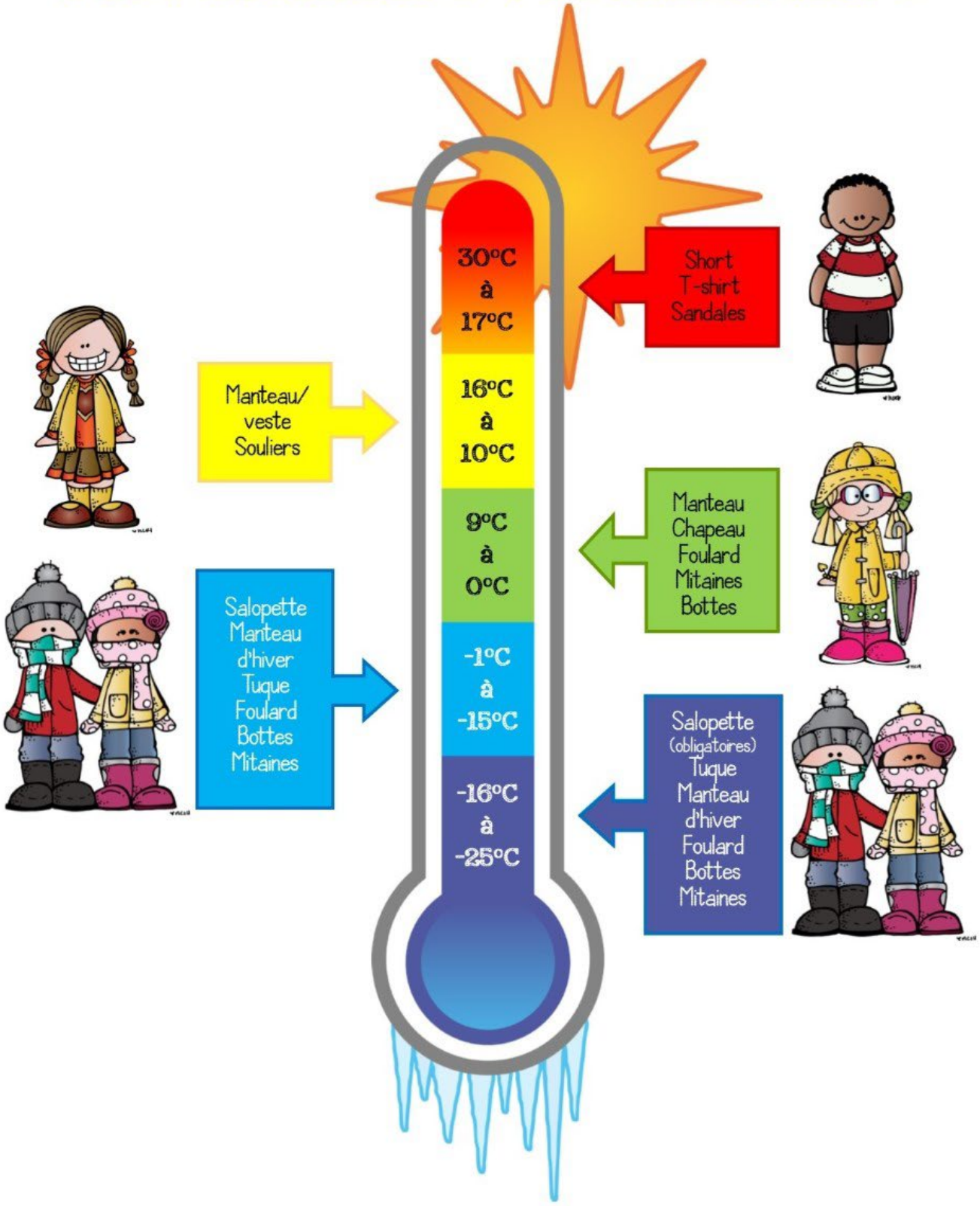

Collations pour un mode de vie sain

Les collations à l'école doivent être saines.

Si elles sont trop sucrées, trop salées ou trop grasses, elles ne se classent pas dans les collations saines et recommandées.

	**Les fruits** Fruits frais, fruits secs, fruits en compote, fruits en conserve
	**Les légumes** Légumes frais, jus de légumes
	**Les produits laitiers** Yogourt (incluant ceux à boire ou en tube), fromages, lait (nature, lait de soja).
	**Autres collations** Houmous, légumineuses, tofu, craquelins (ex : minces aux légumes), pain pita.

Suggestion : éviter les collations contenant du chocolat, des arachides et/ou des noix



